



052-2016

Rédacteur : William LEVASSEUR

Panama, le 29 décembre 2016

Andes-Caraïbes-Panama : brèves n°52 de la semaine du 23 au 29 décembre 2016

(Avec la contribution des Services Economiques de la région)

BOLIVIE

Chute de 19,5% des exportations et déficit commercial de 935 M USD pour la période janvier-novembre 2016. Selon l'Institut National de Statistique (INE), pendant les 11 premiers mois de 2016, les exportations ont atteint 6,6 Md USD, montant 19,5% inférieur à celui des exportations pour la même période en 2015. Les exportations de gaz ont diminué de 46%, alors que la vente de minéraux a augmenté de 5% : ces deux secteurs représentent 55% des exportations. Le déficit commercial a atteint 935 M USD, alors qu'en 2015 il n'était que de 508,9 M USD. Après 11 années d'excédents, 2016 sera la deuxième année de déficit consécutif.

La contrebande brasserait jusqu'à 81% de la manufacture bolivienne. D'après le dernier rapport de la Confédération d'Entrepreneurs Privés de Bolivie (CEPB), pendant la période 2010-2014, la valeur de la contrebande dans le territoire bolivien aurait été d'entre 1,7 Md et 2,2 Md USD, ce qui représente aussi entre 20 et 26% des importations légales. Par rapport au PIB, la contrebande aurait représenté entre 6,3 et 8,3%. D'après les membres de la CEPB, ces pourcentages sont plutôt prudents : ils estiment que le poids de la contrebande dans l'économie bolivienne est bien supérieur.

Le secteur bovin a subi des pertes de 254 M USD en raison de la sécheresse. La Chambre agricole de l'Orient (CAO) a indiqué des pertes de 20 400 têtes de bétail auxquelles s'ajoute la perte de poids d'environ 3,4 millions de têtes de bétail.

COLOMBIE

La réforme fiscale adoptée sur le fil. Le Parlement a approuvé le 28 décembre, après conciliation ultime entre les deux chambres, une réforme d'ampleur de la fiscalité colombienne, destinée à pallier durablement la chute des recettes fiscales d'origine pétrolières, passées de 3,3 points de PIB en 2013 à 0 en 2017. Il s'agit, à grands traits, de procéder à des transferts de charges entre les entreprises (qui supportent aujourd'hui 82% de la charge fiscale nationale contre 30,5% en moyenne dans les pays de l'OCDE) et les personnes physiques. L'IS sera ainsi abaissé de 42% aujourd'hui à 33% en 2018, tandis que la TVA augmente de 3 points, à 19%. Le texte contient également des dispositions très vigoureuses contre l'évasion fiscale, désormais punie de 4 à 9 ans d'emprisonnement pour les fraudeurs supérieures à l'équivalent de 55 000 euros. Bien que son ambition ait été sensiblement révisée à la baisse pendant la discussion au parlement, la réforme fiscale, qui entrera en vigueur dès le 1er janvier (1er février pour la hausse de la TVA), devrait permettre d'éviter à la Colombie une dégradation de sa note souveraine.

CUBA

Le PIB recule de 0,9% en 2016. Lors de la dernière session de l'année de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, le 27 décembre, le Président Raul Castro a annoncé que le PIB cubain avait baissé de 0,9% en 2016, mettant en avant les difficultés rencontrées par ses principaux partenaires commerciaux, la baisse des exportations, la chute des prix des matières premières sur les marchés internationaux et l'embargo américain pour expliquer ce mauvais résultat, inédit depuis 1997. Tout en soulignant que les services sociaux avaient été maintenus, malgré une conjoncture difficile, que le service de la dette externe, prioritaire, avait été honoré, il a toutefois admis qu'il n'avait pas été possible de payer les échéances des fournisseurs étrangers. Il a remercié les partenaires commerciaux pour leur compréhension et leur confiance en réitérant la volonté du gouvernement de rétablir progressivement la normalité dans une sphère qu'il qualifie d'importante.

Croissance attendue à +2% pour 2017. Par ailleurs, tablant sur une croissance du PIB de 2% en 2017, le Président recense 3 priorités pour l'année à venir : garantir les exportations, augmenter la production nationale qui se substituerait aux importations, réduction de toute dépense non indispensable en utilisant de façon rationnelle et efficace les ressources disponibles. Il a parallèlement répété qu'il était nécessaire de dynamiser les investissements étrangers, avouant que les résultats escomptés n'étaient pas au rendez-vous. Il a ajouté qu'il fallait cesser une fois pour toute avec les préjugés sur l'investissement étranger, que Cuba ne s'orientait pas vers le capitalisme (la Constitution l'interdisant).

HAÏTI

Pour la 3^{ème} année consécutive, la croissance économique a ralenti, à 1,4%. Selon les estimations préliminaires de l'Institut haïtien des statistiques (IHSI), le PIB n'a progressé que de 1,4% en 2016 ; un taux de croissance nettement inférieur à l'objectif de 3,6% que les autorités s'étaient fixé au début de l'exercice fiscal 2015-2016. Marquée par des turbulences sociales et politiques (mouvements de grèves et manifestations, surtout au premier semestre) puis l'ouragan Matthew, l'année 2016 a été une fois encore difficile pour les agents économiques.

De décembre 2014 à décembre 2016, la gourde s'est dépréciée de plus de 43%. De 2014 à 2016, le taux de change est passée de 38,35 à 67,10 HTG pour 1 USD. L'année calendaire se termine sur un taux record de dépréciation de 19%. Malgré les efforts entrepris par les gouvernements qui se sont succédé au cours des deux dernières années, la monnaie locale ne parvient pas à se stabiliser.

Pour le mois de novembre 2016, l'Indice Général des Prix à la Consommation a enregistré un léger ralentissement en rythme mensuel avec une variation de 1,5% contre 1,8% en octobre. Par contre, une certaine accélération a été observée en rythme annuel avec 14,2% de hausse en novembre contre 13,3% le mois précédent.

PANAMA

Recul de -2,5% des exportations de services. Sur les trois premiers trimestres de l'année, les exportations de services ont atteint 10,7 Md USD, soit 2,5% de moins que sur la même période en 2015. Ce chiffre reflète en partie la chute des mouvements de containers dans les ports panaméens, en recul de -11,8% sur les dix premiers mois de l'année.

PEROU

Réduction de 1% de la TVA à partir du 1er juillet 2017. Incluse dans les facultés législatives demandées auprès du Parlement, le Président Kuczynski a annoncé que la réduction ne sera mise en place qu'à partir de juillet, en raison de la difficile situation fiscale de fin d'année 2016. Le gouvernement attend l'impact des mesures prises pendant les derniers mois sur la croissance économique pour pouvoir introduire cette modification fiscale. La réduction de la TVA a été une des principales promesses électorales du parti au pouvoir, « Peruanos Por el Kambio ».

Nouvelles règles budgétaires établies par le ministère de l'Economie et des finances. Le Décret Législatif N° 1276, publié le 23 décembre 2016, établit de nouvelles règles qui prendront effet à compter du 1er janvier 2018. Tout d'abord, le déficit budgétaire total sera limité à 1% du PIB (la règle était auparavant fondée sur le déficit structurel). Il est aussi spécifié que la dette du secteur public non-financier sera limitée au 30% du PIB. Au niveau des dépenses non-financières du gouvernement national, elles devront varier dans un intervalle de 1 point autour de la croissance du PIB de long terme (moyenne de la croissance du PIB des 15 années précédents, l'année en cours et les estimations des 4 années à venir). De plus, les dépenses courantes devront être inférieures aux dépenses non-financières.

« Chantiers contre impôts » : un schéma d'investissement public qui progresse au Pérou. Il consiste en un crédit d'impôt sur le revenu octroyé aux entreprises en échange du financement et de la réalisation de travaux publics. Il permet de financer et d'exécuter directement, de manière rapide et efficace, des projets que les collectivités locales priorisent, bien que l'ampleur des projets concernés soit généralement de taille relativement modeste. Depuis le début de l'année, 47 projets d'investissement public pour un montant total de 661 M PEN (environ 200 M USD) ont ainsi été attribués selon ce schéma, ce qui constitue une progression par rapport aux années précédentes et le meilleur résultat depuis la création du mécanisme en 2009.

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Odebrecht : la République dominicaine serait, après le Brésil et le Venezuela, le pays dans lequel le groupe brésilien aurait versé le plus de commissions. Selon les éléments révélés le 21 décembre par le Département de la Justice des Etats-Unis, Odebrecht aurait versé 92 MUSD de commissions entre 2001 et 2014 en République dominicaine (contre 349 MUSD au Brésil et 98 MUSD au Venezuela) et réalisé sur les contrats ainsi obtenus un bénéfice de 163 MUSD. La presse locale estime que le groupe brésilien a signé au cours de cette période des contrats s'élevant à plus de 4 Md USD (dont environ 2 Md USD au titre de la centrale à charbon de Punta Catalina actuellement en construction). Plusieurs projets réalisés par Odebrecht ont été financés par BNDES (Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social). Compte tenu de ces révélations, le Procureur Général de la Nation, M. Jean Alain Rodríguez, a annoncé l'ouverture d'une enquête.

La République dominicaine affecte 22,3% de ses revenus au paiement des intérêts de sa dette. Selon les chiffres de la CEPALC, elle est ainsi bien au-dessus de la moyenne d'Amérique latine (9,9%) et occupe le second rang derrière le Brésil (27,3%). Dans le PLF 2017, il est prévu de dédier 3,2% du PIB au service de la dette, soit plus de 360 MUSD.

Entre 2010 et 2016, l'investissement direct étranger (IDE) s'élève à 15,66 Md USD et est surtout concentré sur le commerce et l'industrie. Les Etats-Unis sont de loin le premier investisseur avec 3,75 Md USD suivis du Canada avec 2,98 Md USD et l'Espagne avec 550 MUSD. La France atteint 150 MUSD sur la période. L'IDE se concentre dans le secteur minier (2,56 Md USD), le tourisme (2 Md USD) et l'immobilier (1,84 Md USD), l'électricité (1,4 Md USD) et les télécommunications (1,3 Md USD).

SURINAME

L'Assemblée Nationale a donné son accord pour que le ministère des Finances emprunte 98,5 MUSD auprès de l'Exim Bank de Chine. Le Gouvernement avait initialement demandé l'autorisation d'emprunter 115,8 MUSD pour permettre à l'entreprise Telesur d'améliorer le réseau internet à haut-débit du pays, mais le Parlement a revu cette somme à la baisse afin de ralentir le dépassement de la limite légale de l'endettement public.

Patrick HERVE
Chef du service économique régional